

# STERMAGRAIN TALOCHE 15-22-28

## REVETEMENT PLASTIQUE EPAIS

Aspect : mat, plan frotté. Classe D3



25 Kg - 6 Kg

### PROPRIETES

Traitement de classe D3 : selon norme NFP 84.403.  
Assure la protection des supports tout en restant perméable à la vapeur d'eau.  
Masque les légères inégalités du support par son relief structuré.  
Très bonne adhérence et résistance à la saponification.  
Classement au feu : M1 non inflammable : PV du CSTB n° 75.9965 A.



### DESTINATION

Parois verticales non exposées aux remontées d'eau par capillarité.  
Enduits de liants hydrauliques.  
Béton, fibro-ciment.  
Dans les locaux soumis à une aération appropriée.  
Plâtre et dérivés préalablement imprimés.

### MISE EN ŒUVRE

Elle sera effectuée conformément aux prescriptions des DTU concernés et notamment au DTU 59.1.

#### En travaux neufs :

Le produit est destiné à être appliqué sur fonds sains, propres et secs : exempt de poussière, laitance, corps gras, humidité, ragréage non cohésif ou non adhérent au béton...

- **Sur béton** : impression préalable : GRAINFIX WI.
- **Sur enduit ciment** : impression préalable : GRAINFIX WI ou FIXATEUR O.
- **Sur plâtre et dérivés** : impression préalable : SUPERPRIM.
- **Sur fonds farinants ou douteux** : fixateur préalable : FIXATEUR S.

**Sur demande : livraison de ces produits en qualité GRANITEE .**

#### En entretien :

Éliminer les parties non adhérentes par grattage, brossage, ponçage et/ou lavage à haute pression.

- **FISSURES STABILISEES** : ouvrir les fissures par tronçonnage, appliquer une couche de FIXATEUR S, les reboucher avec un mastic acrylique agréé S.N.J.F. Attendre le séchage complet avant d'appliquer STERMAGRAIN.
- **FISSURES VIVANTES** : compléter le traitement ci-dessus par un pontage de la fissure avec une toile d'armature marouflée dans TRADIMPER FIBRE.

**TRES IMPORTANT** : Si le support comporte des moisissures, ou des contaminations bactériennes, faire un traitement préalable anti-cryptogamique puis le signaler au service technico-commercial.

#### ATTENTION :

1) Ne doivent pas être revêtus de RPE :

- les joints de construction.
- les surfaces horizontales ou inclinées à moins de 45°, exposées à la pluie.
- les soubassements de murs sujets à des remontées d'eau par capillarité.

2) Les arêtes supérieures des surfaces verticales doivent faire l'objet de dispositions constructives appropriées afin que l'eau de pluie ne chemine pas dans le plan d'adhérence du revêtement.

**APPLICATION**

Pâte prête à l'emploi, bien homogénéiser avant l'emploi.  
 S'applique en 1 couche, par enduisage à la lisseuse inoxydable.  
 Serrer pour régler l'épaisseur de l'enduit (l'épaisseur est donnée par les grains les plus gros).  
 Talocher au plateau plastique, en procédant à un nettoyage fréquent de ce dernier, à l'aide d'une éponge humide.

**Teintes :**  
**Les teintes foncées sont fortement déconseillées en exposition ensoleillée ; en effet, une absorption importante du spectre solaire peut d'une part, augmenter le risque de vieillissement prématuré du revêtement, d'autre part, occasionner une fissuration du support. Ces teintes sont celles possédant un coefficient d'absorption solaire  $\geq 0,70$  ou un indice de luminance lumineuse Y inférieur à 35 %.**

**Conseils généraux :**

Travailler par panneaux entiers. Eviter les reprises.  
 Ne pas appliquer par temps de gel, de brouillard, de pluie, et par temps venteux.  
 Ne pas appliquer en plein soleil.  
 Température de l'air et du support : minimum +5°C, maximum +30°C.  
 Hygrométrie inférieure à 75 %.  
 Séchage : à 20°C et hygrométrie normale : sec hors d'eau 12 heures environ.  
 Diluant : Eau. Taux de dilution : si nécessaire 2 % maximum.  
 Nettoyage du matériel : à l'eau immédiatement après usage.  
 Utiliser un même lot de fabrication pour un panneau ou une surface d'un seul tenant (des différences de nuances dues à la nature des produits étant inévitables.)  
**En grande hauteur ou en grande surface, il y a lieu de prévoir un calepinage (joints de fractionnement), afin d'éviter les reprises inesthétiques.**  
**Attention** : En présence d'une humidité relative élevée (supérieure à 75 %) et persistante, le durcissement à cœur du produit peut-être retardé de plusieurs jours. Ce dernier est alors sensible à la détrempe en cas de pluie, et une protection s'avère nécessaire durant toute cette période.

**ATTENTION** : le **STERMAGRAIN T15** doit être impérativement appliqué sur supports parfaitement plans.

**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

	STERMAGRAIN T15	STERMAGRAIN T22	STERMAGRAIN T28
Densité	1,70 +/- 0,10	1,74 +/- 0,10	1,86 +/- 0,10
Extrait sec en poids	78,2 % +/- 2 %	80,9 +/- 2 %	85 +/- 2 %
Consommation	1,5 Kg/m <sup>2</sup>	1,8 à 2,2 Kg/m <sup>2</sup>	2,5 à 2,8 Kg/m <sup>2</sup>
Aspect	Taloché	Taloché	Taloché
Classement selon norme NFT 30.700	<b>Type 3/1</b>	<b>Type 3/1</b>	<b>Type 3/2</b>
Granulométrie	0,9 mm	1,2 mm	1,8 mm
Directive UE : Valeur limite UE pour ces produits (cat A/c)(40g/L 2010)	Produit contenant au maximum 20 g/L de COV.	Produit contenant au maximum 30 g/L de COV.	Produit contenant au maximum 16 g/L de COV.

**HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT**

Etiquetage	Le produit n'est pas considéré comme dangereux conformément au règlement CE 1272/2008 (CLP).
Point éclair	Non concerné.
Aptitude au stockage	1 an en emballage d'origine plein et fermé. Stocker dans un local temperé et abrité du gel.
Sécurité / précautions d'emploi	Consulter la fiche de données de sécurité.

**CARACTERISTIQUES REGLEMENTAIRES**

Classement AFNOR NFT 36 005 Famille II Classe 2b.

*Cette documentation à pour but de vous conseiller et de vous informer. Les indications données tiennent compte d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité. L'utilisateur doit s'assurer avant de mettre le produit en oeuvre de la validité de la fiche signalétique en sa possession. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.*